



## MUNICIPALITÉ DE MONTEBELLO

550, rue Notre-Dame, Montebello (Québec) J0V 1L0  
Téléphone : 819 423-5123  
Site internet : [www.montebello.ca](http://www.montebello.ca)

## CONTRIBUTION MUNICIPALE INSCRIPTION À UN CAMP DE JOUR **ANNÉE 2026**

LA JOIE DE VIVRE

Dans le cadre de sa politique familiale et conformément à la résolution 2025-12-230 adoptée par le Conseil municipal, la Municipalité de Montebello offre une contribution financière visant à faciliter l'accès des enfants aux camps de jour. Cette contribution municipale est accordée à raison de 50 \$ par enfant, par semaine de camp à laquelle l'enfant est inscrit. Elle a pour objectif de soutenir les familles de Montebello en favorisant l'accès à des activités encadrées, sécuritaires et enrichissantes durant la semaine de relâche scolaire et la période estivale de l'année 2026.

### SECTION 1 - RENSEIGNEMENTS SUR LE PARENT / TUTEUR LÉGAL

Nom, Prénom		
Téléphone	Courriel	<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire
Adresse		

### SECTION 2 - RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT (Un formulaire par enfant)

Nom, Prénom	Date de naissance : ____ / ____ / ____	Âge de l'enfant au 1er janvier 2026 :
<input type="checkbox"/> L'enfant est âgé de 5 à 12 ans inclusivement au 1er janvier 2026		
<input type="checkbox"/> Je confirme que mon enfant est résident de la Municipalité de Montebello		

### SECTION 3 - RENSEIGNEMENTS SUR LE CAMP

Nom du camp :	Lieu du camp (ville) :	Dates de l'inscription : du _____ au _____
Période du camp : <input type="checkbox"/> Semaine de relâche – Mars 2026 <input type="checkbox"/> Camp de jour - Été 2026	Nombre d'heures d'inscription au camp (25 heures/semaine minimum) : _____ heures	Nombre de semaines inscrites : _____ semaine(s)

### SECTION 4 - DOCUMENTS À JOINDRE (OBLIGATOIRES)

<input type="checkbox"/> Reçu officiel d'inscription au camp
<input type="checkbox"/> Preuve de résidence sur le territoire de Montebello (ex. : compte de taxes, bail, permis de conduire du parent)

## SECTION 5 – DÉCLARATION ET ENGAGEMENT

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, déclare que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et je m'engage à aviser la municipalité de tous changements.

Je comprends que :

- La contribution est accordée selon les critères établis par la Municipalité de Montebello ;
- Toute information fausse ou incomplète peut entraîner le refus de la demande ;
- La Municipalité se réserve le droit de vérifier les renseignements fournis.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## SECTION 6 – RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Formulaire reçu le :	Initiale du préposé	
<input type="checkbox"/> Demande conforme <input type="checkbox"/> Demande incomplète <input type="checkbox"/> Demande refusée		
Montant accordé : _____ \$	Mode de versement : <input type="checkbox"/> Chèque	Date du versement : ____ / ____ / ____
Signature : _____		

### TRANSMISSION DE LA DEMANDE

La demande complétée et les documents requis doivent être transmis :

- Par courriel : [grefffe@montebello.ca](mailto:grefffe@montebello.ca)
- En personne à l'hôtel de ville - 550, rue Notre-Dame, Montebello (Québec) J0V 1L0

### MONTANT DE LA CONTRIBUTION

La contribution municipale est accordée à raison de **50 \$ par enfant, par semaine de camp**, selon les modalités établies par la Municipalité.

### ENFANT ADMISSIBLE :

La contribution s'adresse aux enfants qui :

- Sont âgés de 5 à 12 ans inclusivement au 1er janvier 2026 ;
- Sont résidents du territoire de la Municipalité de Montebello ;
- Sont inscrits à au moins une semaine (25 heures/semaine minimum) de camp de jour durant l'année 2026.

Le camp peut être offert à Montebello ou à l'extérieur du territoire municipal.

### MODALITÉS DE LA DEMANDE :

- Une demande distincte doit être complétée pour chaque enfant ;
- Le formulaire doit être accompagné des documents requis, incluant :
  - Un reçu officiel d'inscription au camp
  - Une preuve de résidence ;
- La contribution est versée après réception et validation de la demande complète par la Municipalité.

### TRAITEMENT DE LA DEMANDE :

Les demandes sont traitées dans un délai approximatif de **30 jours**, selon le volume de demandes reçues. La Municipalité se réserve le droit de :

- Refuser toute demande incomplète ou non conforme ;
- Vérifier l'exactitude des renseignements fournis ;

### RÉFÉRENCE :

RÉSOLUTION NUMÉRO : 2025-12-230

Téléphone : (819) 423-5123 poste 3401  
[greffie@montebello.ca](mailto:greffie@montebello.ca)